



# MCSSIAP 1

## MODULE COMPLÉMENTAIRE AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

### PUBLIC VISÉ

Ces dispositions concernent les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale ou les titulaires du brevet national de JSP

### PRÉ REQUIS

Répondre aux critères conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 de l'arrêté du 30 décembre 2010.  
Aptitude médicale de moins de 3 mois  
Qualification de secourisme en cours de validité

### DURÉE

43h30

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum



### VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Nos formations peuvent vous être accessibles. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation.

Pour toute information : [contact.handicap@vivalians.fr](mailto:contact.handicap@vivalians.fr)

Autres sources d'informations   

### OBJECTIF

Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par le présent arrêté qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction.

#### Moyens pédagogiques

- Exposé participatif
- Application sous forme de mise en situation
- Films
- Visite de site
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

#### Moyens techniques

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Plateau technique

#### Moyens d'encadrement

- Formateur SSIAP3

### MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis par des mises en situation sous forme de jeux de rôles
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Diplôme.



# MCSSIAP 1

## MODULE COMPLÉMENTAIRE AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

### PROGRAMME

#### SEQUENCE 1 : SÉCURITÉ INCENDIE – 17H

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

#### SEQUENCE 2 : INSTALLATIONS TECHNIQUES – 9H

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

#### SEQUENCE 3 : RÔLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE – 7H30

- Le service de sécurité
- Poste de sécurité
- Ronde de sécurité et surveillance des travaux

#### SEQUENCE 4 : CONCRÉTISATION DES ACQUIS – 10H

- Visites applicatives